



## Les principaux chiffres du budget

### ■ Un budget principal qui s'équilibre à hauteur de 302 297 341 €

- 234 416 844 € en section de fonctionnement
- 67 880 497 € en section d'investissement

### • Un budget consolidé qui s'élève à 306 316 886 € et qui comprend :

■ la Gare Routière pour	198 700 €
■ le Laboratoire pour	2 598 705 €
■ Magny-Cours pour	2 829 050 €
■ La MADEF pour	5 710 959 €

1

Chers Collègues

Le Budget Primitif 2009 qui vous est proposé s'élève à plus de 302 M€. Avec les budgets annexes, le montant global du budget de la Collectivité atteint plus de 306 M€ .

Les années se suivent et malheureusement se ressemblent avec des charges de fonctionnement qui progressent plus vite que nos recettes.

Cette situation récurrente nous oblige une nouvelle fois à vous proposer de recourir à une augmentation de la pression fiscale d'autant que la situation économique doit inciter les collectivités à maintenir leur intervention en matière de commande publique et à poursuivre leurs efforts en matière d'investissement.



## Les principaux postes de dépenses

### ■ La dette

↳ **L'annuité de la dette pour 2009** est estimée, tous budgets confondus à 21 049 700 €

Partie intérêts	6 654 000 €
Partie capital	14 395 700 €

### ↳ Les principaux indicateurs du stock de la dette :

- Un encours de dette au 1er janvier de 181,29 M€ (154,52 M€ en 2008)
- Un taux moyen de 3,83 % (contre 4,02 % en 2008)
- Une durée résiduelle moyenne de 15,35 ans (contre 14,16 ans en 2008)

3

S'agissant des principaux postes de dépenses, vous savez que le Conseil Général s'attache à maîtriser la charge de la dette. Cette maîtrise passe essentiellement par une amélioration de nos capacités d'autofinancement.

Elle s'élèvera en 2009 à environ 21 M€ tous budgets confondus.

Ce volume s'explique essentiellement par la hausse du stock de dette puisque nous passons d'un encours de 154,5 M€ à 181,3 M€.

Cela se répercute sur le montant du capital à rembourser qui passe de 13 M€ en 2008 à 14,4 M€ en 2009.

La chute brutale des taux depuis le début de l'année 2009 après un 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 très perturbé, atténue le poids des intérêts mais les marchés financiers restent malgré tout fragiles, avec des marges bancaires relativement élevées.



## Les principaux postes de dépenses

### ■ Les charges de personnel

- ↳ Un montant total de rémunérations de 59 331 060 €, en augmentation de 4 % par rapport à 2008, représentant 25,3 % du budget de fonctionnement,
- ↳ Un effectif stabilisé après les transferts ex DDE et TOS issus de l'acte II de la décentralisation : 16 postes créés en 2008 à la suite du droit d'option effectué par les agents concernés,

2

Depuis le transfert des personnels de l'Etat et l'augmentation de 50 % de notre effectif, le Poste Personnel pèse évidemment fortement dans le budget puisqu'il représente plus de 25 % des dépenses de fonctionnement avec un volume de plus de 59 Millions d'Euros pour les seules rémunérations.

Son évolution par rapport à 2008 reste cependant mesurée avec + 4 % bien en deçà de 2008 qui avait été marquée par la création de 274 postes à la suite de l'intégration de 47 agents au niveau des collèges et 227 au niveau du secteur routier.

Pour 2009, ils ne sont plus que 16 agents à avoir utilisé le droit d'option.

Ces éléments prévisionnels intègrent par ailleurs une hypothèse d'augmentation générale des traitements à hauteur de 0,8 %.



## Les principaux postes de dépenses

- **L'action sociale et médico-sociale** avec un montant de 112 324 410 € hors frais de personnel, enregistre une progression de près de 4 %.

Le tableau ci-dessous présente la charge nette prévisionnelle sur chacune des politiques sociales

	FONCTION	DEPENSES	RECETTES	CHARGE NETTE
41 - 42	<b>Prévention Médico sociale</b>	<b>689 360 €</b>	<b>207 600 €</b>	<b>481 760 €</b>
51	<b>Famille et enfance</b>	<b>12 607 100 €</b>	<b>538 500 €</b>	<b>12 068 600 €</b>
52	<b>Personnes handicapées</b>	<b>28 386 900 €</b>	<b>5 060 870 €</b>	<b>23 326 030 €</b>
	dont Prestation de compensation du handicap	3 220 000 €	2 440 870 €	779 130 €
53	<b>Personnes âgées</b>	<b>15 872 600 €</b>	<b>9 235 000 €</b>	<b>6 637 600 €</b>
54 - 56	<b>R.M.I. R.S.A.</b>	<b>23 314 200 €</b>	<b>17 380 448 €</b>	<b>5 933 752 €</b>
	dont RMI - allocation	8 320 000 €	16 188 728 €	-7 868 728 €
	dont Revenu de Solidarité Active	12 820 000 €	1 138 720 €	11 681 280 €
55	<b>Personnes Dépendantes (A.P.A.)</b>	<b>29 017 400 €</b>	<b>11 131 373 €</b>	<b>17 886 027 €</b>
58	<b>Autres interventions sociales</b>	<b>2 436 850 €</b>	<b>126 500 €</b>	<b>2 310 350 €</b>
	SOIT	<b>112 324 410 €</b>	<b>43 680 291 €</b>	<b>68 644 119 €</b>

4

Vous avez maintenant à l'écran les différents domaines de l'action sociale avec un montant global de 112,3 M€, ce qui représente une hausse de près de 4 % par rapport à 2008.

- ↪ le poste hébergement toutes politiques confondues représente un volume de 42,5 M€, en hausse de 7,4 %,
- ↪ le poste le plus important est ensuite l'Allocation Personnalisée Autonomie avec 29 M€, pour lequel, comme vous le savez, l'Etat n'apporte au Département une compensation que de l'ordre de 30 %.
- ↪ la Prestation de Compensation du Handicap est stable avec 3,2 M€
- ↪ 2009 verra au 1<sup>er</sup> juin 2009, la mise en place du Réseau de Solidarité Active. Les dépenses cumulées du RMI et RSA s'élèveront à 23,3 M€ pour un montant de RMI de 22,3 M€ en 2008.



## Les principaux postes de dépenses

■ **En dehors de l'action sociale**, les autres principaux postes de dépenses de fonctionnement sont les suivants

- ↳ le service départemental d'incendie et de secours avec une contribution globale de 8 377 198 € qui ne progresse que de 0,7 %,
- ↳ les collèges avec un montant de 3 890 278 € intègrent une dotation de 202 710 € pour le Lycée Maurice Genevoix de DECIZE,
- ↳ le secteur culture et jeunesse et sports s'élève à 4 367 370 €
- ↳ le réseau routier se chiffre à 4 838 900 € avec un programme d'entretien qui sera réexaminé en cours d'année,
- ↳ les transports scolaires avec 11 114 500 € ont pris en compte un travail d'optimisation de l'organisation des circuits

**Les DEPENSES de FONCTIONNEMENT TOTALES  
s'élèvent à 234 416 844 €  
En progression seulement de 1,1 % par rapport à 2008**

5

Je vous laisse prendre connaissance des autres postes de dépenses importants de notre budget de fonctionnement qui ont été étudiés avec beaucoup de rigueur.

A l'image du SDIS qui voit sa contribution départementale ne progresser que de 60 000 € en 2009, soit + 0,73 %.

Au final, LES DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT avec un montant de 234 416 844 € , ne progressent que de 1,1 % par rapport à 2008

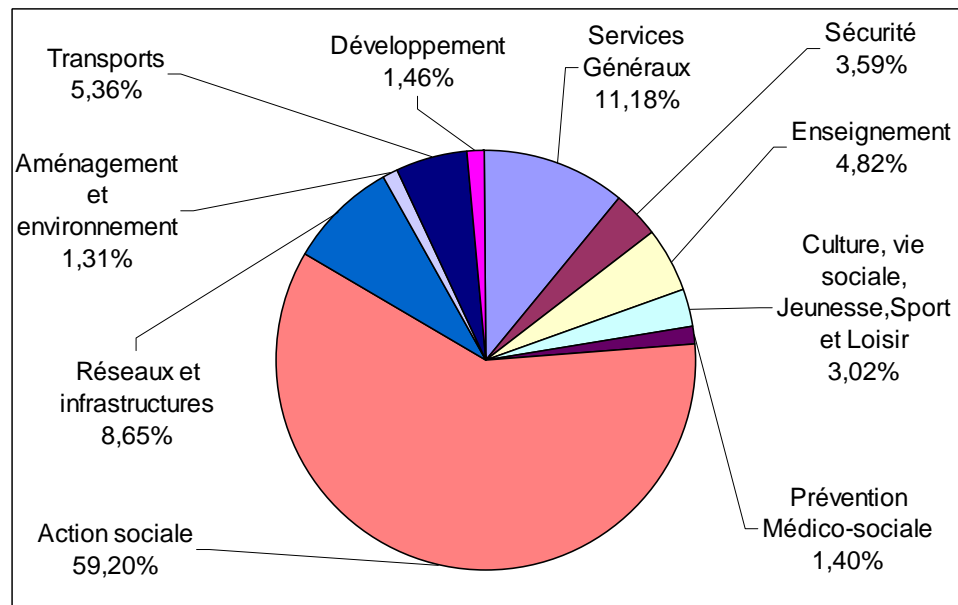
Signalons à ce stade de la présentation que :

- 90 % de ces dépenses bénéficient directement aux Nivernais
- 7,1 % sont consacrées au fonctionnement de l'Institution,
- 2,9 % sont liées au service de la dette



## Les principaux postes de dépenses

■ La répartition des dépenses de fonctionnement s'établit ainsi :



6

Sur cette diapositive, vous avez en forme de synthèse la répartition des dépenses de fonctionnement établie suivant le plan comptable par fonctions. On notera :

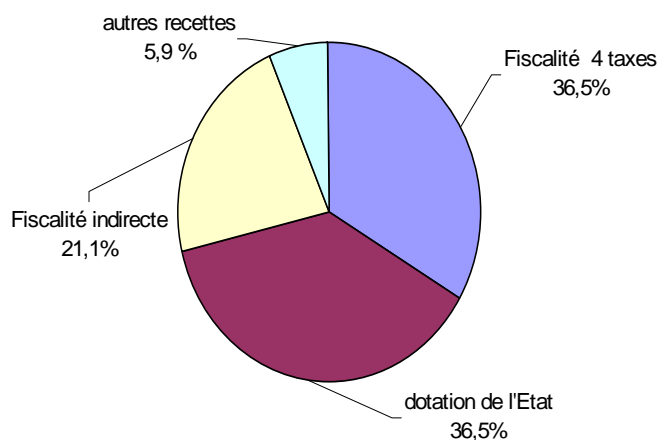
- 60,60 % consacrés à l'action sociale et la prévention médico-sociale
- 8,65 % pour les réseaux et infrastructures
- 5,36 % pour les transports et 4,82 % pour l'enseignement,
- les autres fonctions, à l'exception des services généraux, se situent en dessous de 4 %.

Nous allons examiner maintenant le financement de ces dépenses.



## Les recettes

■ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 255 722 125 € en progression de 2,5 % par rapport à 2008. La répartition est la suivante :



↳ L'épargne brute dégagée sur la section de fonctionnement s'élève à 21 305 281 € contre 17 685 404 € en 2008

7

Les recettes de fonctionnement d'un montant de 255 722 125 € progressent de 2,5 % par rapport à 2008.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement constitue l'épargne brute qui s'élève à 21,3 M€ contre 17,7 M€ en 2008. Au delà du travail effectué pour contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement, cette amélioration du résultat s'explique aussi par l'augmentation des taux de fiscalité laquelle procure un produit supplémentaire de 6,9 M€ permettant ainsi de réduire d'autant le recours à l'emprunt.



## Les concours financiers de l'Etat

■ Les concours financiers de l'Etat sont inscrits pour comprenant principalement :	<b>93 355 627 €</b>
↳ la dotation globale de fonctionnement	66 200 336 €
↳ Les compensations versées au titre des allègements fiscaux	8 245 905 €
↳ la dotation générale de décentralisation	2 425 000 €
↳ les dotations provenant de la Caisse Nationale de Solidarité	13 210 243 €
Autonomie :	
▪ 10 769 373 € au titre de l'APA,	
▪ 2 440 870 € au titre de la PCH,	
↳ le Fonds de mobilisation pour l'insertion qui est reconduit pour une année supplémentaire en complément de la TIPP pour le financement du RMI.	1 687 000 €

8

- Pour les concours financiers de l'Etat, nous inscrivons 93,4 M€ en 2009 contre 93,1 M€ en 2008, soit une hausse dérisoire de 0,3 % !
- Au cours du Débat d'Orientations Budgétaires, nous avons évoqué les nouveaux effets de la Loi de Finances 2009 avec l'intégration du FCTVA au sein de l'enveloppe normée dont l'évolution est limitée à 2 %.

Conséquence :

- Notre Dotation Globale de Fonctionnement n'évolue que de 0,36 % par rapport à 2008
- Et les compensations versées par l'Etat au titre des allègements fiscaux sont en chute de 12,8 % car cette dotation sert de variable d'ajustement pour respecter dans le taux directeur de 2 % fixé pour l'enveloppe normée.



## La fiscalité indirecte

### ■ La fiscalité indirecte s'élève à 54 M€ comprenant principalement :

↪ la taxe spéciale sur les conventions d'assistance est fixée à 20 823 916 € selon la répartition suivante :	
▪ compensation transferts de personnels DDE	9 199 232 €
▪ compensation charges de voirie	1 033 916 €
▪ compensation transferts de personnels TOS	5 671 308 €
▪ compensation SDIS,	3 664 199 €
▪ autres compensations FAJ, CLIC etc....	1 255 261 €
↪ la T.I.P.P. est évaluée à	15 265 448 €:
↪ les droits de mutations	15 000 000 €

9

Pour la fiscalité indirecte, nous inscrivons 54 M€ en 2009 contre 56 M€ en 2008.

Cette baisse s'explique en partie sur le chiffre des droits de mutation que nous limitons à 15 M€ cette année compte tenu de la crise intervenue courant 2008, sur le marché de l'immobilier.

Au BP 2008, nous avons escompté un produit de 17 983 000 € alors que nous avons encaissé 15,8 M€.

C'est pourquoi par mesure de prudence, notre prévision 2009 est volontairement réduite de 5 % par rapport à la recette 2008.

Pour les autres recettes de fiscalité indirecte, nous ne disposons d'aucune véritable marge de manœuvre puisqu'il s'agit en fait de reversement d'impôts d'Etat comme la TSCA ou la TIPP.

## Evolution des bases d'imposition des 4 taxes directes

	RAPPEL DES BASES D'IMPOSITION DE 2008	VARIATION NOMINALE DES BASES	VARIATION PHYSIQUE DES BASES	BASES D'IMPOSITION 2009 DEFINITIVES
<i>Taxe d'Habitation</i>	241 238 710	6 030 968	1 480 322	248 750 000
<i>Foncier Bâti</i>	192 953 383	4 823 835	2 059 782	199 837 000
<i>Foncier Non Bâti</i>	499 869	7 498	-9 467	497 900
<i>Taxe Professionnelle</i>	282 993 267	4 436 209	12 234 524	299 664 000

10

Vous avez maintenant à l'écran les bases d'imposition des 4 taxes qui nous ont été communiquées par les Services Fiscaux fin février.

Le tableau vous présente :

- Le rappel des bases d'imposition 2008
- La variation nominale qui résulte d'un coefficient d'actualisation forfaitaire appliqué par l'administration. Il s'élève à :
  - 2,5 % pour les immeubles bâtis,
  - 1,5 % pour les immeubles non bâtis
- La variation physique qui résulte notamment de l'évolution du parc de logements, et de l'activité des entreprises.

On enregistre une variation physique des bases de la TP relativement satisfaisante, de l'ordre de 4 % qui doit être mise en perspective avec l'activité 2007 des entreprises puisque le calcul des bases s'effectue avec un décalage de 2 ans.



## La fiscalité directe

### Le choix des taux

TAXES	BASES NOTIFIEES 2009	RAPPEL TAUX 2008	TAUX 2009 PROPOSES	PRODUITS 2009
<i>Taxe d'Habitation</i>	248 750 000	10,60%	11,61%	28 879 875
<i>Foncier Bâti</i>	199 837 000	14,48%	15,86%	31 694 148
<i>Foncier Non Bâti</i>	497 900	42,16%	46,17%	229 880
<i>Taxe professionnelle non plafonnée</i>	151 820 152	11,07%	12,12%	18 400 602
<i>Taxe professionnelle plafonnée</i>	147 843 848	9,29%	9,29%	13 734 693
			TOTAL	92 939 198

Cette augmentation des taux de 9,5 % génère un produit fiscal supplémentaire de 6 884 203 €.

11

En matière de vote des taux, il vous est proposé d'appliquer une augmentation de 9,5 % qui procurera un produit fiscal supplémentaire de 6 884 203 € et permettra ainsi de diminuer d'autant le recours à l'emprunt pour le financement des investissements.

Dans ce tableau, vous pouvez distinguer les deux parts de taxe professionnelle, c'est-à-dire :

- Des bases non plafonnées sur lesquelles s'applique la hausse des taux,
- Les bases plafonnées résultant du plafonnement à 3,5 % de la valeur ajoutée et sur lesquelles s'applique le taux de référence de l'année 2005 à savoir 9,29 %.

Cet allègement de taxe professionnelle pour les entreprises génère une perte de recettes de près de 4,2 M€ pour la collectivité.



## Un programme d'investissement soutenu

■ **Un volume conséquent de 53 880 497 €** qui traduit le soutien du Conseil Général à l'économie de son territoire

On notera notamment :

▪ les Archives départementales	7 000 000 €
▪ les constructions et rénovations de collèges	5 423 000 €
▪ l'extension de l'ISAT	740 000 €
▪ les EPHAD	1 339 869 €
▪ le réseau routier départemental	17 500 000 €
▪ FDT, FDP, DCE	3 900 000 €
▪ Soutien au développement économique	4 206 876 €
▪ et le soutien sollicité de l'Etat dès 2009 à la déviation de MOIRY	2 100 000 €

12

En matière d'investissement, après deux à trois années soutenues pendant lesquelles le Département a mené une politique active d'aménagement et de structuration du territoire avec comme point d'orgue la boucle haut débit, le Conseil Général entend poursuivre dans le contexte actuel difficile son rôle d'acteur majeur en terme de commande publique qui assure un soutien au secteur du bâtiment et des Travaux Publics.

Il participera également sous les conditions que nous avons déjà exposées au Plan de Relance de l'Etat.

Cela se concrétisera par un volume d'investissement de 53,9 M€ .

Vous avez à l'écran les principaux postes de dépenses et vous retrouverez le détail complet dans l'ensemble des rapports de la session.



## Un programme d'investissement soutenu

■ Le financement des investissements est couvert par

▪ l'épargne nette à hauteur de	7 305 281 €	13,6 %
▪ le fonds de compensation TVA		13,9 %
▪ au titre des investissements 2007	3 500 000 €	
▪ au titre des investissements 2008	4 000 000 €	
▪ les fonds de concours et subventions	9 225 216 €	17,1 %
▪ et l'emprunt d'équilibre	29 850 000 €	55,4 %
soit	53 880 497 €	100 %

13

Le plan de financement des investissements qui vous est présenté appelle deux remarques :

- la loi de finances rectificative pour 2009 ayant trait au plan de relance de l'Etat vise à verser la FCTVA dû au titre des investissements de 2008 dès 2009 au lieu de le verser en 2010.

Ce versement exceptionnel s'ajoutera au règlement traditionnel correspondant aux investissements 2007.

Pour bénéficier de cette mesure, la Collectivité doit s'engager à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 par rapport à la moyenne des investissements constatés sur la période 2004 – 2007. Pour la Nièvre, ce montant moyen est de 46 559 647 €

- on notera par ailleurs que notre préoccupation en matière d'endettement est manifeste puisque l'emprunt d'équilibre est limité à 29,8 M€ contre 43,5 M€ en 2008, soit une diminution de 31,5 %.



## Budgets Annexes

### ■ Le Budget de MAGNY-COURS

➤ Un budget équilibré à 2 829 050 € qui comprend :

o un soutien au développement des compétitions sportives	1 100 000 €
o une convention de partenariat pour la promotion économique	250 000 €
o le remboursement de la dette	801 000 €
o une première enveloppe pour la réalisation d'une extension du technopôle	117 000 €
o et des frais divers de gestion	561 050 €

➤ Un financement assuré par :

o la location du circuit et du technopole	815 000 €
o la contribution du budget principal	2 014 050 €

15

En ce qui concerne les budgets annexes, le budget de MAGNY COURS s'élève à 2 829 050 €, somme qui se répartit suivant les rubriques que vous avez à l'écran.

L'annonce intervenue fin 2008 en ce qui concerne la non inscription du Grand Prix de Formule 1 en 2009 et les incertitudes relatives à l'avenir de cette compétition doivent inciter la collectivité à revoir certaines caractéristiques de son projet.

Pour autant l'évolution du circuit et la mise à niveau des infrastructures restent inéluctables.

Une enveloppe budgétaire de 2008 de 1,95 M€ est disponible et a été reportée sur 2009 pour la réalisation des priorités d'investissement sur le circuit.

### ■ Le LABORATOIRE DEPARTEMENTAL

⌘ Le budget est équilibré à 2 598 705 € avec un taux d'autofinancement de 68,9%

- 1 540 000 € sont consacrés aux frais de personnel
- 710 000 € pour les frais d'analyse
- 191 382 € pour les frais de gestion
- 157 323 € pour le bâtiment et les équipements.

⌘ Le financement est assuré par :

- |                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| ➤ La facturation des analyses         | 1 790 000 € |
| ➤ La contribution du budget principal | 808 705 €   |

16

Vous avez maintenant à l'écran les chiffres du LABORATOIRE DEPARTEMENTAL avec un budget équilibré à 2 598 705 €.

Depuis 1998, la mise en place d'une démarche de management de la qualité appliquée sur la plupart des analyses a permis au LABORATOIRE d'obtenir les accréditations nécessaires aux agréments des ministères :

- en santé animale, le laboratoire propose une gamme élargie de prestations en utilisant des techniques et du matériel de pointe,
- en hygiène alimentaire, l'action en direction des collègues et la prestation du même type diligentée par la REGION donne un nouvel élan à ce secteur,
- En hydrologie, le laboratoire devra répondre courant 2009 à l'appel d'offre pour le contrôle sanitaire des eaux de consommation et de loisirs.

Par ailleurs, il mettra en place en collaboration avec le Service de l'Eau, une cellule de mesure pour les stations d'épuration.



## Budgets Annexes

### ■ Le Budget de la MADEF

↪ le budget est équilibré à **5 710 959 €** avec les principaux postes suivants :

➤ frais de personnel	3 900 954 €
➤ Dépenses de structure et d'exploitation	978 748 €
➤ Frais d'études pour programme de rénovation	185 900 €
➤ Acquisition et provision pour travaux	645 357 €

↪ le financement est assuré par :

➤ La facturation du prix de journée	4 350 000 €
➤ Une reprise sur résultats antérieurs	693 302 €
➤ un emprunt et produits divers	667 657 €

17

- Le budget de la MADEF s'élève à 5 710 959 €
  - La prévision budgétaire est établie à partir du constat d'une activité modérée c'est-à-dire une stabilité de l'accueil des 0 – 18 ans, une baisse pour ce qui concerne la pouponnière et les appartements de pré-autonomie.
  - Au niveau des dépenses, 68 % sont consacrés aux frais de personnel représentant 96 postes équivalent temps plein
  - Au niveau des recettes, l'activité prévisionnelle table sur 29 000 journées à 150,00 € la journée.



## Budgets Annexes

### ■ La GARE ROUTIERE

↪ Le budget est équilibré à 198 700 €

- 150 000 € sont consacrés au versement de la participation au marché de gérance
- 48 700 € correspondant à l'annuité de remboursement de l'emprunt que nous avons contracté pour la réalisation de cet équipement

↪ Le financement est assuré par :

- 56 000 € de perception de taxes et redevances
- 142 700 € représentant la contribution du budget général

18

## Pour la GARE ROUTIERE

Il s'agit d'un budget de 198 700 € qui permet d'une part de répondre à nos engagements vis à vis du gestionnaire de l'activité et d'autre part de financer les charges de remboursement de la dette contractée pour la réalisation de cet équipement.

Voilà mes chers Collègues, la présentation générale de ce budget primitif 2009 que nous allons examiner plus en détail au travers des différents rapports de cette journée et qui sera ensuite soumis à votre délibération.